

Conseil municipal | Séance du 15 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations

**Voeu n°2022-12-15-1 | Appuyant la demande de réalisation du Service express métropolitain utile pour les Stéphanois et la métropole
Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 9 décembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 15 décembre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Madame Karine Pégon, Monsieur Fabien Leseigneur.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Madame Léa Pawelski donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Monsieur Dominique Grévrard.

Etaient excusé·es :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier, Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Alia Cheikh

Dans leur dernier rapport, les scientifiques du GIEC affirment que les émissions de Gaz à effet de serre (GES) devront baisser à partir de 2025 sans quoi il sera impossible de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C. Les transports sont responsables d'un quart des GES selon le GIEC.

Ce secteur a un très fort potentiel de réduction des GES via un changement dans les mobilités en favorisant le développement des transports en commun. Des actions fortes et urgentes sont indispensables pour effectuer cette transition.

Les surfaces bitumées augmentent de manière exponentielle. L'inacceptable contournement Est qui vient directement impacter la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray ne règlera en aucun cas les graves problèmes de circulation actuels. De plus l'augmentation du prix de l'énergie pèse de très lourd dans le budget des ménages. Enfin, la décision gouvernementale de création de Zones à faibles émissions (ZFE) va exclure en 2023 des dizaines de milliers de véhicules d'une grande partie de Rouen et impactera les ménages les moins fortunés.

Au regard de ces enjeux sociaux et environnementaux, le Service express métropolitain (SEM) proposé par des acteurs associatifs de la métropole rouennaise représente un projet d'avenir, adapté et durable. Il doit être mis en œuvre sans attendre.

Les annonces récentes du Président de la République qui a indiqué son ambition de développer un transport ferroviaire du quotidien dans dix métropoles françaises constituent une véritable opportunité dont la métropole rouennaise doit se saisir et cela d'autant plus que la Métropole Rouen Normandie a avec le SEM un projet mature.

Pour ces raisons, l'association SOS gares, à laquelle la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray est adhérente depuis sa création, fait des propositions pragmatiques et fédératrices sur la base d'un SEM cadencé avec des étapes comme l'optimisation de l'existant d'ici 2028, pour des coûts relativement raisonnables.

Le SEM permettrait des améliorations concrètes pour les déplacements des Stéphanois et des personnes venant travailler ou étudier sur notre commune : connexion avec le réseau de transport en commun existant, meilleurs cadencements... . Les Stéphanois gagneraient au niveau de la préservation de leur santé et de la qualité de vie. Economiquement, les bénéfices pour les Stéphanois seraient immédiats en leur permettant de moins utiliser leurs voitures ou bien de la remplacer à cause de la ZFE.

Les élus de Saint-Etienne-du-Rouvray soutiennent depuis de nombreuses années ce projet qui apparaît comme une solution légitime pour répondre aux enjeux climatiques actuels.

Ainsi, réuni ce 15 décembre 2022, le conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray demande formellement au Président de la République, au Président de la Région Normandie et au Président de la Métropole Rouen Normandie :

- De soutenir un projet global de desserte pour une agglomération multipolaire irriguée par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un SEM cadencé, avec l'intégration tarifaire et des correspondances efficaces avec le réseau Astuce, coordonnant un système « train + vélo » performant.

- De demander l'inscription de ce projet dans le plan de déploiement des RER dans les dix métropoles annoncées par le Président de la République.
- D'exiger le développement de la gare de Saint-Etienne-du-Rouvray avec un service public de qualité qui répond aux besoins des usagers tels que la création d'accès PMR, des locaux chauffés, la mise à disposition de sanitaires et un accueil physique des voyageurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité le voeu, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray

Monsieur Joachim Moyse

Accusé certifié exécutoire

Date d'envoi en préfecture : 16/12/2022

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20221215-lmc129466-DE-1-1